



CERTIFICAT QUALIBAT



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E80266** VALABLE JUSQU'AU **06/06/2024**

ÉDITÉ LE 15/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC THIONVILLE 2008 B 343

Siret : 508 044 930 00032

Code NACE : 8122Z

Numéro caisse de congés payés : 38025 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58485294

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58485294

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CD RAMONAGE COUVERTURE

4 PARC D'ACTIVITES BEAU VALLON
57970 ILLANGE

Téléphone : 03 82 58 05 53

Fax : 03 82 58 05 63

Portable :

Responsabilité légale :

CHABOT DOMINIQUE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU
ÉGALITAIRE

Site Internet : www.cdramonage.com/

E-mail : cd.ramonage@gmail.com

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 374 423

Tranche de classification : CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5422	Ramonage en habitat collectif et tertiaire	6	07/06/2020
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.